

« Adaptez vos formations au développement durable »



> *Sommaire*

- Présentation de la stratégie de mise en œuvre de la politique de Développement Durable et de Croissance Verte par l'OEC
 - Une ambition renforcée
 - Une méthodologie structurée en 4 axes principaux
- La formation un axe fondamental de la démarche
 - Quelques définitions pour se mettre d'accord
 - La démarche mis en œuvre par l'OEC sur le volet Emplois/Formations
- Les métiers de la croissance verte et la fonction publique territoriale

> **La stratégie de mise en œuvre de la politique de Développement Durable et Croissance Verte par l'Office de l'Environnement de la Corse**



1

- > *La stratégie de mise en œuvre de la politique de Développement Durable et Croissance Verte*

Une ambition renforcée



1.1

Les enjeux globaux :

- renforcer l'attractivité de la Corse
- agir de façon responsable
- impulser une dynamique



- **L'Office d'Environnement de la Corse** est extrêmement attentif aux questions de développement durable, qu'il considère comme **vitales** pour notre territoire.

- **Les enjeux globaux** posés à cet égard par l'OEC, sont les suivants :

- renforcer l'attractivité de la Corse, en qualité de territoire cherchant à concilier la préservation d'un environnement de qualité, le respect des hommes et leur épanouissement avec le dynamisme de son économie et en particulier de l'économie verte.
- Agir de façon responsable, en contribuant à sa mesure, à l'évolution globale des pratiques pour favoriser un mode de développement durable.
- Impulser une dynamique à l'échelle de la Corse, afin que les collectivités, les citoyens, les acteurs associatifs, les entreprises agissent en synergie.

- C'est dans cette perspective que l'OEC a mis en œuvre avec ses partenaires des actions ambitieuses dans le domaine du développement durable (énergies renouvelables, partenariat avec les acteurs de l'environnement, réflexions sur l'éco-conditionnalité des aides, soutien aux démarches d'agenda 21 entreprises par les collectivités locales...).

■ Les faits majeurs

Deux faits majeurs récents nous permettent aujourd'hui d'amplifier notre action

- **la signature le 07/10/10 de la convention du Grenelle de l'Environnement Territorialisé** entre le Président de l'Exécutif et le Préfet de Région définissant les objectifs, les termes d'un partenariat élargi et permettant l'attribution de moyens financiers.
- **La désignation de la Corse** comme pilote expérimental du plan de mobilisation national des filières et des territoires visant le développement des métiers de la « Croissance Verte » (signature du 9 décembre 2010 de la convention entre la Commissaire Générale au Développement Durable et le Président de l'OEC, installation d'un Comité de Suivi avec une gouvernance à cinq -Etat, élus, chambres consulaires, syndicats et associations représentatives- et une sous-commission Agenda 21)

Sur la période 2011-2013, s'ouvrent de nouvelles perspectives :

- **Répondre à diverses collectivités** volontaires engagées dans l'intercommunalité et qui souhaitent un soutien méthodologique conduisant à l'identification d'initiatives micro régionales émanant de collectivités locales, d'entreprises et d'associations répondant aux objectifs du Développement Durable et de la Croissance Verte.
- **Construire le futur Agenda 21 Régional : Agenda Corse 21 / Corsica Vint'unu**



Dans le but de tirer le meilleur parti de ces opportunités, l'Office de l'Environnement de la Corse a défini une politique ambitieuse qui s'articule autour des 4 axes suivants :

Connaître, Comprendre, Comparer, Capitaliser,

Expérimenter, Agir, Rassembler

Transmettre, former, développer

Partager, diffuser, sensibiliser

- **Connaître, Comprendre, Comparer, Capitaliser** : en recensant les meilleures démarches de Développement Durable et Croissance Verte entreprises par des collectivités locales, des entreprises, des associations au niveau national et européen, ; les sélectionnant ; les analysant ; les présentant sur le site de l'Observatoire du Développement Durable et sur le portail dédié à la Croissance Verte. Le but est de tirer le meilleur parti de ces expériences en matière d'environnement, de développement humain, de développement économique, de management public.
- **Expérimenter, Agir, Rassembler** en expérimentant deux Agendas 21 micro-régionaux en Balagne et à Bonifacio avec pour objectif d'accompagner deux collectivités territoriales dans cette démarche afin d'aboutir à un plan d'action intégrant notamment la problématique de la croissance verte



Connaître, Comprendre,
Comparer, Capitaliser,

Expérimenter, Agir,
Rassembler

Transmettre, former,
développer

Partager, diffuser,
sensibiliser

- **Transmettre, Former, Développer** en établissant un diagnostic des métiers, des besoins et des formations existantes dans le domaine du Développement Durable et en proposant un plan de formation renouvelée dédié à la croissance verte . Il s'agit de proposer une organisation adéquate permettant de mettre en synergie l'ensemble des initiatives existantes sur le territoire, le cas échéant de remédier aux manques qui seraient détectés, de réguler l'offre de formation régionale dans cet ensemble d'activités, d'envisager les modes de communication les plus adaptés pour promouvoir les métiers, les débouchés professionnels, les cursus de formation.
- **Partager, Diffuser, Sensibiliser** par la mise en place d'un plan de communication régional dédié au Développement Durable et à la Croissance Verte visant à valoriser les actions mises en œuvre au travers notamment de l'enrichissement de la plate-forme internet de l'Observatoire du Développement Durable afin de proposer un portail dédié à la Croissance Verte qui servira :
 - d'une part à la production et à la collecte de données adaptées à la situation locale ,
 - d'autre part à diffuser ces informations sur le site web et,
 - proposer un espace d'échanges dédié aux bonnes pratiques entre acteurs du développement durable.

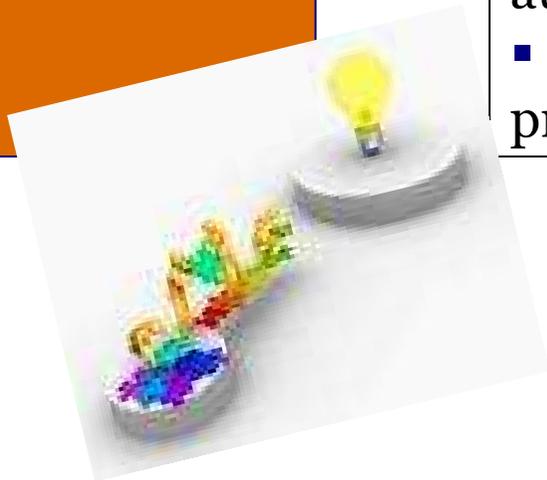
> *La stratégie de mise en œuvre de la politique de Développement Durable et Croissance Verte*

Une méthodologie structurée en 4 axes principaux

1.2

AXE 1
**Elaboration
d'un guide
de bonnes
pratiques**

- Benchmark à l'échelle européenne, nationale et locale
- Rencontre des acteurs mettant en œuvre les bonnes pratiques repérées
- Sélection des meilleures pratiques repérées (50) et évaluation de leur degré de durabilité
- Publication des bonnes pratiques via une plateforme collaborative accessible au public
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques



Axe 2 :
**Mise en place de
2 agendas 21
micro-
territoriaux en
Balagne et à
Bonifacio**

- Diagnostic
- Orientations stratégiques
- Programme d'action
- Préparation à la reconnaissance ministérielle

- Les Agendas 21 doivent contribuer prioritairement aux 5 finalités du cadre de référence :
 - **lutte contre le changement climatique,**
 - **préservation de la biodiversité,**
 - **épanouissement des êtres humains,**
 - **cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,**
 - **production et consommation responsables**

- Les diagnostics territoriaux qui seront engagés auront pour effet de proposer à l'issue de la phase diagnostic, **un programme d'actions à valeur démonstrative , reproductible, finançable** (Plan Climat, Plan Déchets et programme Biodiversité portés par l'O.E.C.) **et réalisable sur deux ou trois ans, dans les domaines :**

- **de l'énergie,**
- **des déplacements,**
- **de l'habitat rural,**
- **de l'urbanisation,**
- **des déchets et du maintien de la biodiversité**





Axes 3 :
Diagnostic des métiers et des formations dans le domaine du DD et proposition d'un plan de formation dédié à la Croissance Verte

- **Ciblage des métiers** relevant de la croissance verte et présentation d'un panorama des métiers verts en général et pour la Région Corse en particulier
- **Repérage** des entreprises et des associations relevant du secteur "croissance verte" existante sur le territoire et identification de leurs besoins RH
- **Repérage des besoins de compétences** des collectivités territoriales, **identification des besoins en formation** des entreprises, associations et collectivités territoriales dans le domaine des métiers relevant de la croissance verte
- **Repérage de l'offre de formation existante** sur le territoire, des OF concernés et de la couverture des besoins repérés
- **Synthèse** des perspectives économiques globales de la croissance verte en termes d'emploi et de formation sur le territoire
- **Proposition de recommandations** visant à mieux prendre en compte les besoins de formation liés aux métiers de la Croissance Verte.
- **Définition** de modes de communications afin de promouvoir les métiers, les débouchés professionnels et les cursus de formation

Axe 4
**Mise en place
d'un plan de
communication
dédié au
développement
durable et à la
croissance
verte**

- Définition d'un plan de « e-communication » accompagnant l'ensemble de la démarche et la valorisant
- Valorisation et enrichissement de la plate-forme Internet de l'Observatoire du développement durable
- Formalisation d'un portail Internet servant à la collecte et la production de données locales pertinentes, la diffusion d'information et l'échange entre acteurs du développement durable sur les bonnes pratiques.

Espace collaboratif

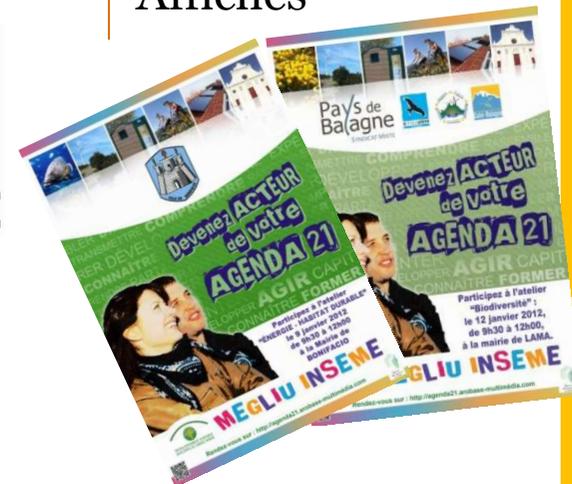


<http://agenda21.arobase-multimedia.com/>

Logo et slogan



Affiches



> ***La formation : un axe fondamental de l'action engagée***



2

> *La formation : un axe fondamental de l'action engagée*

*Quelques définitions
pour se mettre
d'accord*



2.1

> *La croissance verte quelques définitions*

> Qu'est ce que la « croissance verte » ?

- **La « croissance verte »** est la croissance de nouvelles technologies et de nouveaux services qui vont nous permettre **d'adopter des modes** de vie, de consommation et de production **plus sobres** en ressources naturelles et faiblement émetteurs de carbone et de gaz à effet de serre.
- On peut classer **les filières concernées en 3 groupes** :
 - **Les filières qui permettent d'économiser l'énergie** : efficacité énergétique dans le bâtiment, les transports...
 - **Les filières qui permettent de préserver les ressources naturelles** en quantité et en qualité : dans le domaine de l'eau, le recyclage des déchets, l'utilisation de la biomasse pour la chimie, la construction...
 - **Les filières qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre** : capture et stockage de CO₂, énergies renouvelables...
- On peut y ajouter un quatrième groupe plus « transversal » qui comprend des filières qui **peuvent jouer un rôle important en matière de sobriété et de carbone, si elles sont bien employées** : les TIC et les nanotechnologies.

3 groupes de filières repérées

Source : Le Grenelle de l'environnement



> Qu'est ce qu'un emploi de la croissance verte ?

- Les emplois de la croissance verte sont, par définition, ceux des filières qui portent la croissance verte.
- La notion déborde largement celle des « emplois verts », pour englober **les emplois affectés dans leur développement ou leurs pratiques** par l'application des dispositions du Grenelle de l'Environnement et de la Mer (du développement durable).
- On distingue :
 - Des **métiers nouveaux**, plutôt rares, dans deux domaines essentiellement :
 - ce qui relève de la mesure, de la métrologie, de la labellisation et,
 - ce qui a trait, à des métiers transversaux, d'assembler ou d'intégrateur DD, notamment dans l'immobilier (exemple : le chef de projet qui a une vision globale (multi-impacts environnementaux d'une construction).
 - des **métiers « adaptés »** pour lesquels s'opère une **mutation** qui intègre les principes de développement durable et pour lesquels des besoins **notamment en termes de formation continue se font sentir**.

C'est presque tous les emplois de notre économie qui sont concernés.

Source : Le Grenelle de l'Environnement

> Qu'est ce que le plan de mobilisation pour le développement des métiers de la croissance verte ?

11 filières prioritaires sont concernées au niveau national :

transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, **métiers du bâtiment**, agriculture et forêts, **systèmes éco-électriques**, raffinage-carburants-chimie verte, **tourisme**, métiers de la mer, **biodiversité-services écologiques**.

Source : Le Grenelle de l'Environnement

- Le développement des métiers liés à la croissance verte s'appuie sur trois niveaux de mobilisation complémentaire :
 - **l'Etat se donne pour objectifs** : mieux identifier les métiers ; connaître les besoins de recrutement en quantité et en qualité ; faire connaître ces métiers et les promouvoir ; intégrer la croissance verte dans tous les programmes de formation et adapter les dispositifs de formation ; organiser les formations des enseignants et des formateurs aux métiers de la croissance verte ;
 - **les filières sont invitées** à s'impliquer en développant au sein même des entreprises les compétences liées au développement durable ; définissant des socles de compétence transférables ; faisant de la croissance verte un levier pour l'accès à l'emploi des publics en difficulté ; soutenant la création d'entreprises en lien avec les pôles de compétitivité
 - **les territoires** constituent des maillons indispensables de la mobilisation, en particulier les Régions. C'est pourquoi l'Etat propose aux régions volontaires, d'associer leurs efforts pour mieux mobiliser les territoires et articuler démarche nationale et démarche locale.

> *La formation : un axe fondamental de l'action engagée par l'OEC*

La démarche mis en œuvre par l'OEC sur le volet Emplois/Formations



2.2

> Une préoccupation déjà ancienne

- Avec le souci de mieux informer, l'Observatoire de l'environnement de Corse a déjà publié un **guide des métiers de l'environnement** afin de faire le point sur l'état de l'emploi et de l'enseignement concernant l'environnement dans notre région



Objectifs de l'axes 3 :

- *Identifier les métiers*
- *Recueillir les besoins en formation*
- *Impliquer les acteurs*
- *Faire remonter les besoins*
- *Communiquer*

> Une ambition renforcée

- **L'OEC souhaite notamment en la matière :**
 - Etablir un diagnostic des métiers et besoins de formations en lien avec le développement durable et à la croissance verte sur le territoire
 - Associer et impliquer tous les acteurs concernés pour agir en synergie
 - Suggérer un plan de formation permettant de répondre aux enjeux de la croissance verte et des publics cibles.
 - Envisager les modes de communication les plus adaptés pour promouvoir les métiers, les débouchés professionnels, les cursus de formation.



Les **ateliers** réuniront les acteurs institutionnels, techniques, économiques et professionnels des filières concernées.

> Principes méthodologique

- L'identification des métiers et le recueil des besoins doit passer par l'implication des acteurs des différentes filières présentes sur le territoire.
- A cet effet la démarche s'organise autour de trois collèges d'acteurs cohérents et de 5 ateliers :
 - **Collège Entreprises** : 3 ateliers **Bâtiment et travaux public, transport, énergie, déchets / Tourisme / Agriculture et pêche**
 - **Collège Economie sociale et solidaire** : 1 atelier
 - **Collège Collectivités Territoriales** : 1 atelier
- **La durée de l'atelier** est d'une 1/2 journée
- **Le lieu** : **Ajaccio**
- **A l'issue de l'atelier**, des entretiens d'approfondissement individuels ou collectifs seront organisés avec des personnalités présentes dans ces ateliers (au total, une vingtaine d'entretiens seront menés)
- **La restitution des résultats** (synthèse des ateliers et des entretiens) sera effectuée devant l'ensemble des collègues (1/2 journée)

Livrables attendus :

- *Liste des besoins non-couverts sur le territoire*
- *Liste des formations prioritaires à implanter*



> **Ordre du jour des ateliers**

- ✓ 9h30 accueil,
- ✓ 9h 30 - 10h 30 présentation de la démarche générale engagée par l'OEC et de son volet particulier en matière d'emploi et formation,
- ✓ 10h 45 - 11h 45 : présentation, par les acteurs de la filière, des enjeux emploi/formation de la filière et expression des besoins de formation identifiés sur le territoire en ce qui concerne la Croissance Verte (qualifiante, professionnelle ...)
- ✓ 11h45 – 12h30 : synthèse des expressions et prise de rendez-vous pour les entretiens d'approfondissement
- ✓ 12h 30 fin des ateliers suivi d'un déjeuner en commun jusqu'à 14h. 30 :

➤ Les participants aux ateliers

Atelier 1 : Bâtiment et travaux public, énergie, transport, déchets	OPCA (AREF BTP, AGEFOS)	Syndicats professionnels (CAPEB, FNB)	Ch.Métiers-HC, Ch.Métiers-CS CCI-HC, CCI-CS Centre de ressources CCI, MDE Hte Corse, Pays Ajaccien, Sud Corse	CEREC ADEC Direction de l'énergie DIRECCTE
Atelier 2 : Tourisme	OPCA (UMIH...)	Syndicats professionnels	CCI-HC, CCI-CS MDE Hte Corse, Pays Ajaccien, Sud Corse Centre de ressources CCI	ATC DIRECCTE
Atelier 3 : Agriculture et Pêche	OPCA	Syndicats professionnels (CDJA-FDSEA)	Ch.Agriculture, Prud'homie MDE Hte Corse, Pays Ajaccien, Sud Corse	ODARC DRAAF
Atelier 4 Economie sociale et solidaire	OPCA (UNIFORMATION)	CRESS	MDE Hte Corse, Pays Ajaccien, Sud Corse ADEC DIRECCTE	
Atelier 4 Collectivités territoriales	Association des maires de Corse, 2A, 2B Pays de Balagne Commune de Bonifaccio		CNFPT	



- Pour chaque atelier, des entreprises, organismes et collectivités territoriales engagés dans une démarche Croissance Verte seront associés aux débats.

> Planning des ateliers

Le respect de ce calendrier est dépendant de la disponibilité de nos interlocuteurs.



Dates ateliers	23 janvier	24 janvier	31 janvier	2 février	7 février	30 avril
Collectivités Territoriales	♦					
Tourisme		♦				
Economie sociale			♦			
BTP, transport, énergie, déchets				♦		
Agriculture et pêche					♦	
Dates entretiens d'approfondissement	1 ^{er} février au 15 avril					
Restitution des conclusions						♦

> Les métiers de la Croissance Verte et la fonction publique territoriale

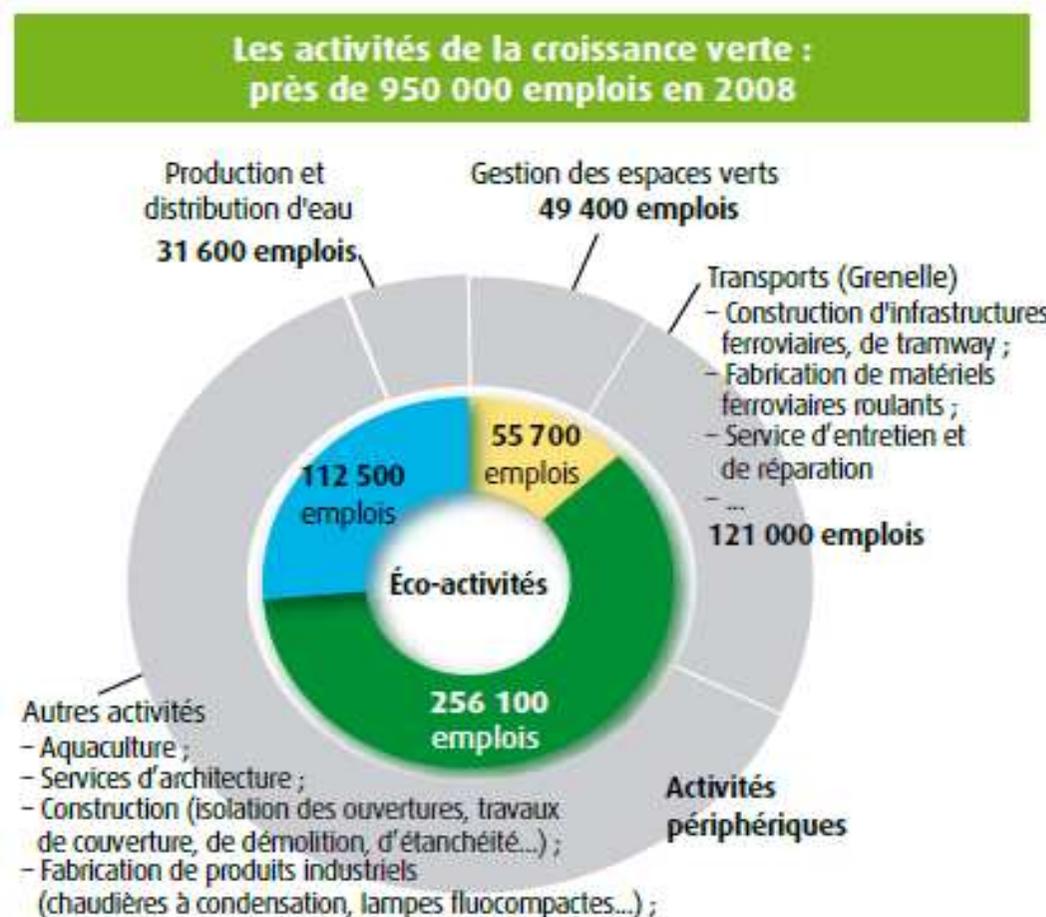


3

> Le commissariat général au développement durable a identifié les activités liées à la croissance verte

La fonction publique territoriale est concernée par la plupart des métiers de la croissance verte

*Etudes & documents:
Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte
Juin 2011*



> Le CNFPT est engagé dans le développement durable

Les collectivités territoriales sont amenées à modifier leurs politiques face aux enjeux du développement durable, dans ce contexte le **CNFPT** a pris de nombreuses initiatives

*Sites national
et
information
régionale
CNFPT*

- **Signature d'une convention cadre avec le Ministère de l'Ecologie qui a pour objectif** : de construire une offre de formation adaptée aux agents territoriaux intervenant dans les domaines techniques et du développement durable à partir des référentiels métiers territoriaux.
- Un projet national de développement présenté en septembre 2010, dans lequel CNFPT se fixe des objectifs ambitieux en matière de développement durable.
- Des initiatives régionales prises en la matière sont nombreuses en particulier dans les domaines de la réglementation ; de la lutte contre les nuisances sonores ; le traitement des eaux usées ; la collecte, le traitement et la gestion des déchets ; le traitement des espaces verts.
- **L'offre de formation 2012** du CNFPT **en Corse** pour les **10 070 agents territoriaux** a été présentée aux membres du Conseil régional d'orientation réunis sous la présidence de Simon Renucci. Cette année, un **catalogue unique** regroupe **l'offre régionale, interrégionale et nationale**. Les stages sont regroupés en **7 champs d'action publique locale** dont : Aménagement et développement durable des territoires.

Un point
d'appui
opérationnel :
**la convention
de
partenariat**
signée entre
l'OEC et le
CNFPT le 23
janvier 2012

> Allez plus loin ensemble : les objectifs de l'atelier et des entretiens d'approfondissement

- Poser les enjeux en terme de formation au développement durable dans les collectivités territoriales de Corse
- Mieux intégrer et prendre en compte l'offre de formation proposée par le CNFPT
- Evaluer les besoins actuels non couverts et envisager des offres nouvelles
- Faire partager les objectifs stratégiques de l'OEC en matière de développement durable afin de les traduire en axes de formations potentiels
- Déterminer la fiche SWOT du secteur :

Forces :	Faiblesses :
•	•
Opportunités :	Menaces :
	•

Merci de votre
attention

